

## RÉSOLUTION POLITIQUE

*Direction Politique, 28-29 Juin 1980*

Qu'il s'agisse de l'emploi, des prix ou des salaires, la situation ne cesse de se détériorer au fil des mois. Le cap de 1 500 000 chômeurs est franchi, l'inflation atteindra au moins 14 %, le pouvoir d'achat continue de baisser et le déficit du commerce extérieur de s'accroître. En dépit des affirmations optimistes officielles, la France est plongée de plus en plus profondément dans la crise. La politique d'austérité et de restructuration impitoyablement poursuivie satisfait le patronat pour lequel elle multiplie les avantages, mais elle est incapable d'éviter l'aggravation de l'inflation et d'éloigner la perspective de la récession.

Dans le même temps se produit un durcissement de la politique du pouvoir sur tous les plans. Le démantèlement de la Sécurité sociale, les mesures prises contre les travailleurs immigrés et contre les étudiants étrangers (loi Stoléru et décret Imbert) les atteintes portées au droit de manifestation et les violentes répressions policières contre les manifestations étudiantes, syndicales et antinucléaires de Plogoff et tout récemment de Chooz, l'assaut contre les radios libres. Radio 80 à Paris, Radio Lorraine Coeur d'Acier à Nancy, Radio Quinquin et Radio 80 à Lille, l'attaque contre le droit de grève, autant de manifestations de ce durcissement que vient couronner le projet Peyrefitte dit « Sécurité- Libertés » qui comporte de nouvelles restrictions aux libertés civiques.

Dans sa dernière conférence de presse, Valéry Giscard d'Estaing a appuyé l'ensemble de cette politique répressive. Il a également confirmé l'orientation vers une militarisation accélérée de la France : perfectionnement de l'arsenal nucléaire, fabrication de la bombe à neutrons, hostilité à toute réduction du service militaire.

Face à cette situation, les réactions restent partielles, dispersées, d'une intensité et d'une densité nettement insuffisantes pour obtenir un recul du pouvoir. Elles sont surtout divisées. En dépit de la volonté de riposte qui s'est manifestée avec force, notamment pour la défense de la Sécurité sociale et du droit de grève, la division politique de la gauche répercutée au plan syndical par la rupture de l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T.,

a limité gravement la puissance et la portée de la riposte. Sur la question des libertés, et notamment contre le projet Peyrefitte, il a été impossible d'obtenir une réaction commune des forces populaires. Les tentatives pour l'organiser se sont heurtées aux divergences qui opposent les principales forces politiques et syndicales. Divergences en politique extérieure (Afghanistan), aussi bien qu'en politique intérieure, même si celles-ci ne sont pas toujours mises en avant, il est clair que la division et le caractère unilatéral des initiatives sont directement liés au fait que la rivalité des partis est exacerbée par l'entrée dans la campagne présidentielle.

La situation actuelle illustre le phénomène de blocage qu'entraîne la lutte pour l'hégémonie du P.C.F. ou du P.S. sur le mouvement populaire. La D.P. du P.S.U appelle les travailleurs à réagir, dans leurs organisations et hors des organisations, contre le blocage des luttes par l'entretien systématique des divisions syndicales et politiques. Contre une situation dont ne peuvent tirer parti que le pouvoir et le patronat, le P.S.U. demande à ses militants et à ses sympathisants d'agir pour construire l'unité de luttes des forces populaires contre les atteintes à la Sécurité sociale, pour les salaires et l'emploi, pour les libertés, contre l'offensive anti-immigrés, contre la politique nucléaire et d'appuyer toute initiative unitaire de débat et d'action comme celle de l'union dans les luttes.

De la même façon, le P.S.U. agira pour que mûrisse la convergence de militants d'origines diverses, en vue d'une force politique autogestionnaire nouvelle contribuant à dépasser les impasses actuelles du mouvement ouvrier.

C'est dans le même esprit qu'il mènera la campagne électorale des présidentielles en appelant à ne pas séparer combat politique et luttes sociales et à réaliser l'unité populaire pour l'action.

---

**VOTES : 33 POUR - 1 CONTRE - 4 ABSTENTIONS**

## DIRECTION POLITIQUE 28-29 Juin 1980

### ASSURANCE MALADIE

Après avoir réduit le pouvoir d'achat des prestations familiales à un niveau dérisoire, après la remise en cause du système de retraite dans les projets à l'étude, la liquidation de l'assurance maladie en est à son dernier stade. On en connaît les étapes :

- Le projet du C.N.P.F. de 1965 ;
- Les ordonnances de 1967 ;
- Les profils de 1970 concédés par l'oligarchie médicale en échange d'un statut national de la Convention interdisant toute collaboration - parfois fructueuse - entre les professionnels de la santé et les Unions départementales des syndicats ouvriers ;
- Les déclarations du Président de la République sur la couverture minima ;
- Les options du VIII' Plan pour la réduction des transferts sociaux ;
- La loi Berger réclamant l'individualisation de certains risques et - fait peu souligné :
  - la dépossession des centrales ouvrières du faible pouvoir qui leur restait dans la gestion des Caisses au profit du Parlement, donc du pouvoir exécutif ;
  - L'aval donné à toutes ces mesures par le rapport « *Interfuturs* » de l'O.C.D.E.

La nouvelle convention nationale a été mise en place par le C.N.P.F. avec la complicité de F.O. (contre l'avis de sa Fédération Santé) et signée par une petite organisation médicale, simple appendice du C.N.P.F., et ne regroupant que des médecins exerçant hors convention. Cette convention est inacceptable :

- Elle exclut tout mode de distribution de soins autre que marchand ;
- Elle instaure la liberté des prix des actes médicaux pour tous les médecins qui le souhaitent ;
- Les ententes occultes entre médecins au niveau des villes ou des départements élèveront rapidement le niveau des prix, d'autant plus que la progression du nombre de médecins réduira le champ d'intervention de chacun ;

- Le principe des vases communicants de « *l'enveloppe globale* » subordonnant le maintien ou le relèvement du pouvoir d'achat des médecins à la diminution du volume des prescriptions (les arrêts de travail sont visés et non pas les biens médicaux), dans une époque où la seule médecine instrumentale est enseignée dans les facultés, risque d'avoir des conséquences graves pour la santé. Elle risque, également

de conduire l'encombrement des hôpitaux du fait que le Ministère de la Santé réduit autoritairement le nombre de lits hospitaliers sans avoir au préalable prévu les moyens de maintien à domicile d'un bon nombre de malades.

Le caractère précaire conféré par les textes de cette Convention permet de supposer que les apparences de système contractuel, subsistant pour le secteur conventionné, disparaîtront au lendemain des élections.

Les propositions communes des centrales C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. et de trois syndicats médicaux acquis à une autre conception de la santé ouvrent des perspectives d'action immédiate et offrent des chances de succès dans cette période intermédiaire.

L'alliance tactique de ces forces avec l'appareil de la C.S.M.F. (fort ressemblant à celui de la F.M.F.) obéit sans doute à des motivations qui ne sont pas les nôtres.

Elle pourra être bénéfique si dans l'intervalle une action large contre la médecine marchande et le retour à l'assurance privée fait comprendre aux médecins que les problèmes de santé ne sont plus le domaine réservé de l'institution médicale.

Pour le P.S.U. la mise hors marché du système de soins reste la condition préalable à l'optimisation des dépenses et à la qualité du service. Il participera à toute action qui aille dans ce sens.



## PRECISIONS SUR LE CONTRAT PRESIDENTIEL

Nous devons créer autour de la proposition du contrat présidentiel une dynamique. Celle-ci ne concerne pas seulement le P.S.U. mais l'ensemble des forces populaires pour lesquelles le contrat présidentiel doit être un instrument de la bataille politique pour aboutir à la défaite de la droite. Il peut et doit avoir un sens dès aujourd'hui, dans la préparation du premier tour, et, quel que soit le résultat final des présidentielles, après le second tour.

Avant le premier tour, nous devons présenter inlassablement nos « propositions » pour « sortir de la stratégie de l'échec ». Il ne s'agit là ni de négociations, ni de marchandage, mais d'un débat public auquel nous devons tenter d'intéresser, au delà des candidats désignés, le plus grand nombre possible d'organisations populaires qui pourraient exercer le même type de pression que nous.

C'est dans la mesure où le candidat de la gauche arrivé en tête au premier tour acceptera de tenir compte d'un certain nombre de points, jugés par nous essentiels que nous demanderons à nos électeurs de faire campagne pour lui au second tour. L'acceptation ou le refus - partiel ou total - du contrat présidentiel par le candidat le mieux placé de gauche devra être clairement et largement publié pour que l'électorat soit totalement informé sur le contenu du programme du candidat de gauche.

Cette dynamique devrait se poursuivre, au-delà d'un échec ou d'une victoire de la gauche, soit pour tenter de faire prendre en compte un certain nombre de propositions comme objectifs de lutte, soit pour obliger la gauche à reconnaître les exigences d'un réel mouvement populaire.

Dans cette double perspective

d'ailleurs, sans le développement de luttes démontrant que nos propositions sont partagées, qu'elles correspondent à des analyses justes et des aspirations réelles, le contrat présidentiel ne serait qu'un gadget.

Nous devons donc nous employer par différents moyens à faire connaître cette stratégie, et le contenu du contrat pour les faire partager par le plus grand nombre.

Pour cela, nous proposons :

1. de le mettre systématiquement à l'ordre du jour des rencontres que nous pourrions avoir avec des organisations populaires et avec les forces politiques de gauche et d'extrême gauche et d'en discuter avec les partisans de l'union dans les luttes ;

2. de le proposer au débat des écologistes avec lesquels nous nous retrouvons dans les batailles anti-nucléaires.

Pour cela, il est important que nous en précisions le contenu. Nous devons y travailler - en relation avec les partenaires les plus nombreux possibles en tenant compte de trois exigences :

a) Veiller à ce que chacune des propositions faites engage le candidat de gauche le mieux placé au second tour sur des choix marquant un tournant à l'égard de la politique actuellement pratiquée par la droite.

b) Tenter de donner à ces propositions suffisamment de précisions pour qu'elles constituent des engagements véritables et vérifiables sur lesquelles pourront s'appuyer des luttes visant à garantir le respect de ces engagements.

c) S'efforcer de circonscrire ces propositions dans le domaine du possible. Les présidentielles de 81 doivent être considérées comme une étape qui ne résoudra pas tout; qui permettra seulement de marquer une certaine volonté de chan-

gement et d'obtenir l'engagement sur d'autres choix.

Nos propositions devront donc

- indiquer des alternatives,
- être aisément contrôlables,
- rester les bases d'accords

« gagnables ».

C'est en tenant compte de toutes ces exigences que nous proposons les bases suivantes d'un contrat présidentiel qui pourra sans cesse être discuté et amendé

### **REDUCTION MASSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL**

Un président et un gouvernement de gauche devraient s'engager à prendre une décision législative réduisant de manière massive le temps de travail. Cette décision devrait être accompagnée d'un calendrier précis de négociations pour arrêter les modalités de cette réduction.

### **REDUCTION DES INEQUALITES**

Par l'augmentation massive des bas salaires, une politique systématique d'augmentations uniformes, la fixation de plafonds pour les hauts salaires et des mesures visant à rendre publics et à réduire les hauts revenus.

Pour l'application de ces deux engagements, un texte législatif permettant la création de conseils d'ateliers devrait être élaboré.

### **LE NUCLEAIRE**

— arrêt de la construction de nouvelles centrales;

— refus de surrégénérateurs;

— remise en discussion du programme énergétique pour des investissements dans les énergies renouvelables et mise à l'étude du dépérissement progressif des centrales existantes.

### **L'ARMEMENT**

— gel de toutes les nouvelles constructions d'armes;

— propositions concrètes de désarmement en Europe;

— mise à l'étude de plans de reconversion pour les entreprises d'armement;

— publicité des plans de défense départementaux et accès des élus locaux à ces plans de défense.

#### LES INSTITUTIONS, LES LIBERTES

— remise en chantier de la constitution de 1958;

— abrogation des institutions et des lois répressives : lois Peyrefitte, Stoléru, Imbert, Cour de Sécurité, T..P.F.A.;

— droit à l'autodétermination pour les peuples des DOM-TOM et de la Corse.

#### TEXTES VOTÉS

- « *Précisions sur le Contrat Présidentiel* » - Votes : 31 pour - 4 contre - 2 abstentions - 1 refus de vote.

Un amendement a été proposé par Hubert JAYET à ce texte. Certains camarades qui ne partagent qu'une partie des idées contenues dans cet amendement en demandaient la « disjonction ». On se trouvait donc face à deux amendements qui furent tour à tour rejetés.

- *1<sup>er</sup> amendement proposé par Albert ROSSE :*

La condition de cette dynamique est une campagne orientée sur deux préoccupations principales et inséparables :

Nous devons d'abord insis-

ter sur l'objectif prioritaire que constitue en la période la victoire de la gauche. Celle-ci est indispensable pour empêcher la droite et le patronat de mener à son terme, l'entreprise de verrouillage social conduite systématiquement depuis 6 ans.

Votes : 7 pour - 30 contre - 2 abstentions.

- *2<sup>ème</sup> amendement : proposé par Hubert JAYET :*

Dans cette optique, au fur et à mesure que le rapport des forces deviendra plus clair, le P.S.U. prendra toute disposition apte à favoriser cette victoire.

Votes : 3 pour - 32 contre - 1 abstention 1 refus de vote.

SUITE A LA D.P. DES 28 ET 29 JUIN 1980

# TRIBUNES LIBRES ET DÉBATS

## DU BON USAGE DU CONTRAT PRÉSIDENTIEL

MICHEL MOUSEL

Le Conseil National du Havre avait apporté une confirmation, celle d'une candidature du P.S.U. aux élections présidentielles, le « meilleur choix » pour celle-ci, et enfin une intuition, celle du contrat présidentiel. Mais il n'avait guère dépassé le stade de l'intuition et c'est progressivement, de D.P. en D.P. et grâce aux tests réalisés par Huguette Bouchardeau dans sa campagne de meetings, que les contours s'en dégagent. Du moins quant à son contenu en termes de propositions du P.S.U. et, à cet égard, la dernière résolution de la D.P. constitue un progrès certain.

Il n'en est pas de même de ce qui concerne la nature et la fonction politiques du contrat présidentiel. La logique havraise continue à peser lourd, avec ce qu'elle contenait de faux courants, de majorités

ambiguës, de quasi-unanimités de façade et de débats politiques escamotés : la Direction Politique d'aujourd'hui ne peut pas ne pas s'en ressentir, et ce fut encore le cas la dernière fois. Mais cela ne peut pas durer. Car nombre de militants s'interrogent, et ils en ont bien le droit sans être immédiatement soupçonnés des pires vilennies (et même si ces interrogations sont utilisées - mieux vaut répondre que s'en scandaliser).

Ces interrogations portent sur le champ politique et électoral que peut occuper la campagne du P.S.U. et sur son résultat : tout particulièrement si, en même temps, d'autres candidats ont pour noms Michel Rocard, Brice Lalonde, Arlette Laguillier... Mais elles portent également sur l'efficacité globale de la campagne, sur la manière dont

elle peut modifier le rapport droite/gauche, en termes numériques ou en termes de choix politiques. A cette double série d'interrogations, s'il n'y a pas de réponse dans le cadre du contrat présidentiel, alors on ne peut semer que l'inquiétude et laisser celle-ci remonter jusqu'à la validité des décisions de candidature. La Tribune d'Hubert JAYET et Paule OPERIOL dans le n°860 de TS hebdo traduisait bien cela, jusque dans la contradiction finale entre les deux auteurs.

Le contrat présidentiel n'est pas une espèce de faux-fuyant permettant au PSU de se dérober à ses responsabilités politiques dans la période. C'est pourtant le résultat auquel on parvient avec deux interprétations qui ont cours : celle selon laquelle le P.S.U. pose des conditions sine qua non telles

qu'elles ne sauraient être acceptées, et celle selon laquelle le seul objet de l'opération est d'obtenir avant l'échéance électorale l'amendement de ses positions par un candidat autre que le nôtre. Les deux positions, pourtant en apparence rigoureusement opposées, se rejoignent dans leurs formulations extrêmes par un même refus de toute négociation entre les deux tours. En fait, elles ne sauvent rien du tout : ni un PSU qui paraît s'aligner, soit sur les écolos, soit sur les rocardiens; ni ses sympathisants dont le principal souci politique n'est sans doute pas le degré d'élégance avec lequel le PSU tire son épingle du jeu : encore moins les chances d'affaiblir les positions de la droite.

Car enfin, le premier enjeu des élections présidentielles n'est-il pas d'abord celui-là et ne devons-nous pas le faire nôtre ? Quoiqu'on pense a priori des possibilités de défaite de la droite, ne faut-il pas au moins tout faire pour que sa victoire soit aussi étroite que possible pour limiter sa puissance sur les terrains mêmes où nous avons choisi de nous battre ? Est-ce que notre existence politique ne tient pas d'abord à l'efficacité avec laquelle nous contribuerons à faire reculer, c'est-à-dire aux moyens que nous proposons sans relâche pour cela ? Ne nous y trompons pas : c'est d'abord à cela qu'une partie de l'électorat nous reconnaîtra, des militants CFDT qui ne se satisferont pas des approximations du candidat socialiste - mais qui veulent battre la droite - aux écolos et à tous les orphelins de l'extrême-gauche - qui ne veulent pas faire le jeu de la droite - mais pas désespérer non plus d'une autre société.

C'est pourquoi le contrat présidentiel revêt un double aspect. C'est d'abord une proposition d'ordre général à l'ensemble des forces populaires pour que, au-delà des compétitions du premier

tour, se réalise le rassemblement nécessaire pour le second ; il n'est point besoin d'être fin analyste pour comprendre qu'hormis une formule de ce genre, c'est le désastre assuré, et les dénégations actuelles des candidats potentiels n'y changent rien. C'est ensuite les propositions que nous faisons pour que les préoccupations urgentes, ressenties comme vitales par une partie des forces nécessaires au rassemblement, y soient exprimées par des engagements contrôlables et vérifiables. Sur ce point, le texte de la D.P. est clair, en ce qu'il exclut à la fois le maximalisme et l'auto-effacement.

Mais il n'en est pas de même sur le premier aspect, c'est-à-dire le contrat présidentiel comme concept unitaire, outil d'une campagne unitaire dans laquelle nous nous impliquons totalement. Que signifie en effet le refus d'un amendement précisant que « nous devons d'abord insister sur les *objectifs prioritaires que constitue en la période une victoire de la gauche. Celle-ci est indispensable pour empêcher la droite et le patronat de mener à son terme l'entreprise de verrouillage social* ». Qu'on ne pense pas ça ? J'espère bien que si. Ou alors... Que ça n'est pas suffisant ? C'est vrai, mais on n'est pas obligé de reprendre à chaque instant notre liturgie sur les luttes. Que c'est une manœuvre, vu les camarades qui l'ont proposé ? Explication pitoyable, et voter contre est une manœuvre bien pire encore, puisqu'elle permet à nouveau, par la confusion des extrêmes, d'interpréter le contrat présidentiel comme un refus de s'engager dans la bataille de la gauche au 2<sup>e</sup> tour.

C'est pour entamer au maximum les positions de la droite que nous proposons, et le contrat présidentiel, et un contenu susceptible d'opérer le plus large rassemblement - sans nous bercer d'illusions sur le fait qu'un tel rassemblement

pourrait être à dominante socialiste autogestionnaire, par la grâce du candidat, ou de la séduction que nous aurions exercée sur lui avant le 1<sup>er</sup> tour, ou du chantage que nous lui ferions subir après. En tout état de cause, nous ne négligerons rien dans la bataille contre la droite, ni dans notre campagne sur les thèmes du contrat, ni dans notre attitude face au 2<sup>e</sup> tour. Cette orientation est la seule crédible. Elle seule nous donne une identité propre. Elle seule permet de sensibiliser une fraction non marginale de l'électorat. Et même si tel n'était pas le cas, elle seule nous permettrait malgré tout d'intervenir politiquement. car tout candidat ayant tant soit peu la volonté d'aboutir ne pourrait négliger ce que nous représentons en aspirations sinon en suffrages dans ce système électoral totalement biaisé.

Ne spéculons pas sur un éventuel échec de cette tactique. Il faut lancer le débat dès maintenant sur la nécessité et les thèmes du contrat présidentiel, mais la candidature d'Huguette Bouchardeau n'est pas suspendue à une conclusion prématurée de ce débat dont l'objet perdrait dès lors toute signification. De même que notre volonté de battre la droite au 2<sup>e</sup> tour n'est pas suspendue à la conclusion du contrat présidentiel. C'est, en fait, une partie des chances de la gauche qui en dépend plutôt. Les modalités de notre désistement seront évidemment différentes selon le résultat obtenu, mais ceci est presque secondaire puisque de toute façon c'est la gauche qui se mettra en mauvaise posture. Et nous ne devrions jamais dire autre chose quand on nous interroge : la gauche ne perdra jamais à cause de nous; mais il ne sera pas indifférent qu'elle gagne avec nous, ou qu'elle perde malgré nous.

Michel MOUSEL

**TRIBUNES LIBRES ET DÉBATS (suite)****LE SENS D'UN VOTE**

Victor LEDUC

A entendre certains commentaires sur le vote intervenu à la dernière réunion de la Direction Politique à propos de l'amendement présenté par Albert Rosse (30 voix contre, 7 pour, 2 abstention), il paraît nécessaire d'apporter certaines précisions. Je ne peux le faire, évidemment, qu'à titre personnel.

Pourquoi ai-je voté contre cet amendement, tout en approuvant l'idée selon laquelle la victoire de la gauche est indispensable « pour empêcher la droite et le patronat de mener à son terme l'entreprise de verrouillage social » ?

Je l'ai fait, essentiellement, parce que cette idée était déjà exprimée dans les deux textes soumis au vote et, à mon sens, de façon à la fois plus précise et plus conforme à l'ensemble de notre démarche politique. La nécessité d'agir pour

empêcher la droite et le patronat de poursuivre l'offensive est fortement marquée dans le texte de la résolution politique et liée au combat pour l'unité populaire.

Cette idée se traduit, au plan électoral dans le texte intitulé « *Précisions sur le contrat présidentiel* » par l'affirmation suivante : la proposition de contrat présidentiel concerne l'ensemble des forces populaires et « doit être un instrument dans la bataille politique pour aboutir à la défaite de la droite ». Ainsi posée la victoire de la gauche cesse d'être une incantation mais devient l'objectif d'un combat politique dans lequel nous appelons à s'engager l'ensemble des forces populaires (organisations populaires, forces politiques de gauche et d'extrême gauche, partisans de l'union dans les luttes,

écologistes présents avec nous dans les batailles antinucléaires). Le contrat présidentiel est précisément destiné à créer avec toutes les forces qui entreront dans cette démarche une dynamique de changement dans la gauche, seule capable de créer les conditions de sa victoire.

Accessoirement, je dirai que la façon dont l'amendement d'Albert Rosse a été présenté, en disjonction d'un texte présenté par Hubert Jayet et qui « dans cette optique » appelait le P.S.U. « à mesure que le rapport des forces deviendra plus clair à prendre toutes les dispositions aptes à favoriser cette victoire » n'était pas de nature à apporter la clarté sur la signification politique de cet amendement

Victor LEDUC

---

**RAPPORT  
DE LA TRÉSORERIE**

---

**RAPPEL DE LA SITUATION**

1) T.S. va être en difficulté après l'été, la prévision du déficit de 160 000 F est maintenue. C'est à dire que si T.S. veut vivre, ça veut dire que le PSU doit lui verser 30 000 F par mois à partir de Juillet.

2) Syros : le secteur édition est en difficulté, son avenir va dépendre de l'issue des négociations avec un distributeur. (dernière minute : l'issue est positive, Syros sera distribué par Gallimard, OUF !!).

3) Le P.S.U. : les perspectives budgétaires de début 80 sont à peu près tenues. L'équilibre financier et notamment la subvention à T.S. va dépendre de la souscription des 10 %.

4) La Fête : le déficit de 500 000 F est à combler le plus rapidement possible pour ne pas mettre en péril l'activité du parti à l'automne.

**MESURES A PRENDRE**

*Pour résorber le déficit de la fête :*

1) Mesures ordinaires :  
- Versement immédiat de l'argent des vignettes vendues et non payées.

- Les fédérations qui auront fait des bénéfices durant la fête sont invitées à les reverser au national comme l'ont déjà fait de nombreuses fédérations.

- Le national renégocie toutes les dettes pour en diminuer les montants et développer une politique d'économies encore plus poussée.

2) Trouver de l'argent frais tout de suite :

Ouverture immédiate auprès des militants et des sympathisants d'une campagne de dons pour la fête - Chèques à l'ordre de PSU-FÊTE. Par exemple, il avait été demandé que chaque adhérent vende

au moins 3 vignettes, il est proposé que chaque section, chaque fédération fasse remonter la différence entre ce qu'elles ont effectivement vendues et cet objectif minimum. Il est très important que les versements soient effectués avant les départs en vacances.

3) Utiliser des facilités bancaires :

Il y aura sans doute obligation de négocier avec la banque, pour nous mettre en état de le faire dans les meilleures conditions, il faut que le P.S.U., sous une forme ou une autre, ait des dépôts importants dans cette banque. D'où les deux opérations à suivre :

a) les fédérations doivent remplir les comptes qu'elles ont ouverts.

b) Opération épargne : tous ceux, militants, sections, fédérations qui ont un peu d'argent de côté peuvent profiter de cette opé-



ration qui leur offre des avantages intéressants en toute sécurité. Il ne s'agit ni de prêts, ni de dons. Cet argent restera bloqué sur un compte spécial. Une fiche technique est en cours de réalisation, la demander. Pour démarrer il nous faut 100 000 F avant les vacances.

4) Opérations ressources nouvelles :

A la rentrée, nous allons essayer de lancer :

- des galas avec des artistes qui, ayant joué à des fêtes du PSU, accepteraient de donner leur cachet pour le sauvetage de la fête.
- le lancement d'une tombola avec de nombreux lots. etc, etc...

Cela suppose que soit rendu public sous une forme appropriée l'échec financier de la fête.

#### *COTISATIONS ET SOUSCRIPTION DES 10 %*

L'effort des fédérations pour se mettre à jour est notable. La remontée des cartes montre une nette avance sur l'an passé, malgré cela l'équilibre budgétaire est fragile car le parti s'est remis intensément au travail et dépense donc plus régulièrement. D'où la nécessité de solder totalement le 2<sup>ème</sup> trimestre fin juin et pour fin juillet d'assurer des avances sur le 3<sup>ème</sup> trimestre et surtout la moitié de la souscription des 10 %.

#### *DÉCISION DE LA D.P.*

La souscription des 10 % est vitale pour maintenir T.S. Cependant, certaines fédérations ont annoncé qu'elles n'entendaient pas participer à ces versements. La décision avait été prise le 19 Janvier 1980, certaines fédérations ont dès cette date fait leur budget en conséquence et versent régulièrement leur part. Il n'y a que deux solutions : ou bien les versements atteignent le niveau prévu (environ 200 000 F) ou bien le parti doit changer de budget en mettant en cause son niveau d'activité. Afin d'éviter de crier encore une fois au secours au tout dernier moment, la D.P. décide de rendre cette souscription au même niveau d'obligation que le versement des cotisations et donc de la faire intervenir dans les calculs des mandats pour le prochain Congrès. Les modalités précises des calculs des mandats seront fixées par une prochaine D.P.

*Rappel* : Au Conseil-Congrès du HAVRE, il a été tenu compte des versements à la souscription des européennes pour le calcul des mandats.

LA TRÉSORERIE NATIONALE